## **GARANTIES 2023**

## COUVERTURES ISOTHERMES / COUVERTURES MOUSSE

ALVÉOLAIRE NOIRE, ALVÉOLAIRE BLEUE TRANSLUCIDE, ENERGYGUARD 2, SOLGUARD EXTRASUN, SUNDOWN, MIDNIGHT, ISODEL













Couvertures isothermes 550 microns technologie «Alvéolaire» garanties 4 ans avec un dégressif de 25 %.

Couvertures isothermes 500 microns technologie « GeoBubble » garanties 6 ans avec un dégressif de 15 %.

Couvertures isothermes 400 microns Extrasun, Sundown et Midnight technologie « GeoBubble » garanties 3 ans avec un dégressif de 30 %. Couvertures mousse Isodel garanties 2 ans dans les conditions normales d'utilisation (température < 30 °C).

L'usure contre les margelles ou sur plage n'entre pas dans le cadre de la garantie.

## BLEUE CRISTAL, BLEUE BLEUE, BLEUE ARGENT, GRIS TRANSLUCIDE, GRIS OPAQUE







Couvertures isothermes 500 microns garanties 3 ans avec un dégressif de 30 %. Couvertures isothermes 400 microns garanties 2 ans avec un dégressif de 50 %.

ALVÉOLAIRE NOIRE, ALVÉOLAIRE BLEUE TRANSLUCIDE, ENERGYGUARD 2, SOLGUARD, EXTRASUN, SUNDOWN, MIDNIGHT, BLEUE CRISTAL, BLEUE BLEUE, BLEUE ARGENT, GRIS TRANSLUCIDE, GRIS OPAQUE, ISODEL







Ces couvertures doivent être protégées par une bâche de protection lorsqu'elles ne sont pas sur la piscine. Ces couvertures doivent être mises hors gel pendant l'hivernage.

L'usure contre les margelles ou sur la plage n'entre pas dans le cadre de la garantie. Stabilité dimensionnelle : 1%.

Ne pas laisser la couverture isotherme lors de traitement de choc (48 h).

Rincer la couverture à l'eau claire 2 à 3 fois par saison. Avant hivernage, rincer abondamment et laisser sécher.

Traitement des eaux couvertures isothermes : conformément à la législation en vigueur (décret n° 81324 du 7.4.81), l'eau des piscines traitées au chlore devra respecter les valeurs suivantes : pH entre 6,9 et 7,7 - chlore libre actif entre 0,4 et 1,4 mg/L - chlore combiné maxi 0,6 mg/L - TH et TAC entre 10 et 30° f.

Traitement des eaux couverture mousse : conformément à la législation en vigueur (décret n° 81324 du 7.4.81), l'eau des piscines traitées au chlore devra respecter les valeurs suivantes : pH entre 6,9 et 7,7 - chlore libre actif entre 0,4 et 1,4 mg/L- chlore combiné maxi 0,6 mg/L - TH et TAC entre 10 et 30° f.

Ne jamais utiliser de couverture Isodel ou de couvertures isothermes pour un bassin à débordement en extérieur à cause de la prise au vent (sauf avis technique validé par nos services).

Connectez-vous sur www.del-piscine.fr pour consulter toutes nos garanties.